

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article9867>

Le centre en rémission

- Défense - France -



Date de mise en ligne : jeudi 5 février 2009

Spyworld Actu

La décision concernant l'avenir du centre de formation du personnel civil du Ministère de la défense est reportée une nouvelle fois à une date non précisée

Les quarante-trois salariés du Centre de formation de Latresne (CFLE) attendent, d'un jour à l'autre, une décision concernant l'existence même de cet établissement.

La décision devait intervenir cette semaine au sein du cabinet du ministre de la Défense nationale. Elle a été reportée sans qu'une nouvelle date soit précisée.

Ce report est déjà une victoire pour les personnels et les élus qui se mobilisent depuis le printemps dernier, contre la menace de fermeture pure et simple de cet établissement.

2 000 stagiaires

Depuis 1946, ce centre a formé 1 500 ouvriers d'État et 500 techniciens supérieurs. Une part s'active au sein de l'Atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Floirac. En 2008, le CFLE a dispensé 26 417 journées de formation à 100 élèves et 2 000 stagiaires. « L'école de l'AIA » comme on l'appelle parfois, assure l'adaptation à l'emploi des personnels civils de la défense, la préparation des lycéens au bac pro aéro et en « mention complémentaire », la formation continue statutaire des techniciens, et des séminaires pour le compte de la Délégation générale de l'armement.

Les compétences du CFLE intéressent l'aéronautique, la maintenance, l'expression et les langues...

Premiers coups

Selon les représentants CGT et FO du personnel, les premiers coups ont été portés dès 1999, avec l'interruption du recrutement des personnels de la Délégation générale pour l'armement (DGA) par concours ouvert aux élèves des écoles internes. Ces dernières auraient été poussées à s'intéresser à des publics extérieurs. C'est notamment le cas depuis 10 ans avec l'Éducation nationale. Aujourd'hui, la DGA reprocherait à Latresne de ne pas avoir suffisamment de formation pour elle.

« La vaste entreprise de modernisation des structures de formation, commence en 2003, bien avant la Révision générale des politiques publiques et le Livre blanc de la Défense, et qui consistait déjà à étudier la mutualisation et la rationalisation des outils de formation du Ministère de la défense » était en marche, comme dit le dossier de FO et de la CGT.

Le privé intéressé

« Les sites laissés libres par le ministère ne le seraient pas pour tout le monde. Des industriels donc des entreprises du secteur privé, sont sur les rangs pour la reprise », lit-on sous la plume de l'intersyndicale.

Martine Faure, députée, note que le CFLE « est le seul pour la formation aéronautique. Il a l'avantage de s'intégrer

Le centre en rémission

pleinement dans une région où l'aéronautique civile et militaire est un secteur d'activité prépondérant. » Le projet officiel serait de créer une Université de la défense à Bourges chargée de toutes les formations. Or Latresne possède les compétences nécessaires et des coûts inférieurs aux centres privés. Alain Rousset, député et président de la région Aquitaine, était impressionné par l'importance des moyens techniques du centre.

Depuis juillet, les personnels manifestent. Les parlementaires, le conseiller général et le maire soutiennent les salariés et les étudiants.

La décision devait être prise dans l'entourage immédiat du ministre, le 23 décembre, puis mardi dernier.

Post-scriptum :

<http://www.sudouest.com/gironde/act...>